

Troisième atelier « Patrimoine et Tourisme »

Allocution de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Ebène – 9 et 10 avril 2015

---

Monsieur le Professeur,

Madame, Monsieur les représentants du ministère des Arts et de la Culture de la République de Maurice,

Monsieur le représentant du National Heritage Trust Fund,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que je vous accueille au Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI) pour ce dernier atelier de travail consacré à cette belle étude collective « Patrimoine et Tourisme en Indianocéanie ».

Notre rencontre annonce la finalisation d'une proposition formulée par le Professeur Jean-Michel Jauze lors de notre colloque de Mahébourg en juin 2013 que nous avons intitulé « Indianocéanie, socle et tremplin de notre devenir ». A cette occasion, universitaires, opérateurs privés, journalistes, écrivains, architectes et artistes ont débattu et questionné ce que nous sommes et plus encore ce que nous ambitionnons de devenir. En mettant en valeur nos liens historiques, géographiques, culturels et biologiques, et nos aspirations communes, les participants de ce colloque ont montré l'existence manifeste de notre communauté de destin.

Le terme « Indianocéanie », mis au goût du jour par la COI en s'inspirant de « l'indianocéanisme » de Camille de Rauville, a pris alors son envol. C'est pour nous une immense satisfaction que de

voir ce terme être repris par nos décideurs, nos journalistes, nos universitaires, nos étudiants.

Mesdames, Messieurs,

Grâce à l'impulsion du Professeur Jauze et à votre implication à toutes et tous, la COI est en mesure de respecter le calendrier qu'elle s'était fixée pour la publication de l'ouvrage « Patrimoine et tourisme » d'ici la fin de cette année.

Cette recherche, qui a mobilisé directement et indirectement une centaine d'universitaires, chercheurs et spécialistes de nos pays membres, a permis de mettre en lumière le patrimoine indianocéanien. Il se retrouve dans les festivités culturelles de nos peuples, dans les vieilles pierres de nos villes et dans l'architecture de nos maisons, dans le savoir-faire de nos artisans, dans les contours de nos reliefs et la richesse de notre biodiversité. Il s'entend dans nos parlers, se danse au rythme du séga, du maloya et du moutia. Il se savoure aussi dans nos cuisines qui utilisent les mêmes épices et les mêmes ingrédients comme les brèdes que l'on consomme en bouillon, à l'étouffée, sautées ou en sauce, de Moroni à Victoria en passant par Tana, St Denis et Port-Louis.

Ces résonances patrimoniales d'une île à l'autre montrent combien l'Indianocéanie est une civilisation à part entière fièrement métisse et résolument ouverte sur le monde. Elles constituent de fait un atout touristique indéniable. Dans ce secteur si concurrentiel, notre patrimoine commun compte tout autant que notre offre de services et la compétitivité de notre destination.

La publication de l'ouvrage « Patrimoine et tourisme » dépasse le seul cadre de la recherche. Elle participe de l'action concrète de la COI en faveur du tourisme, un des seuls secteurs, de mon point de

vue, qui est en mesure de soutenir la croissance dans chacune de nos îles.

A cet égard, l'amélioration significative de la connectivité régionale reste un prérequis incontournable. Sur la base d'un plaidoyer constant, documenté et chiffré, la COI a su fédérer au sein de deux comités stratégiques les compagnies aériennes d'une part, et, les aviaticions civiles d'autre part. Ces comités ont tenu leurs premières réunions en mars dernier à Maurice.

Ces rencontres, que le PDG d'Air Austral, Marie-Joseph Malé, a qualifié « *d'historiques* », marquent le début d'un changement de paradigme : celui de la concertation et de la coopération. L'objectif réaliste et réalisable concerne autant les opérateurs que nos populations : mettre en place au moins un vol quotidien entre chacune de nos îles à un tarif abordable. C'est à cette condition que nos visiteurs et nos populations pourront vivre pleinement l'expérience indianocéanienne.

En effet, l'Indianocéanie est un produit touristique à nul autre pareil. Pour appuyer la valorisation de ce potentiel, la COI a commandé une étude stratégique de coopération touristique, dont les premiers résultats mettent en valeur la richesse culturelle, naturelle et paysagère que partagent nos îles. L'étude propose ainsi des itinéraires de visite à la découverte de patrimoines authentiquement Indianocéaniens. Il ne fait aucun doute que cette étude et l'ouvrage « Patrimoine et Tourisme » se font écho et participent tous deux à la promotion de notre destination.

Le travail de recherches et de terrain que vous avez effectué contribuera à éclairer les décideurs et les opérateurs sur le réel avantage comparatif de l'Indianocéanie. C'est son identité qui vibre

dans chacune de nos îles. Vous en êtes aujourd'hui des ambassadeurs avisés.

Je sais qu'il n'a pas toujours été aisé de définir et d'étudier notre patrimoine commun. En effet, votre recherche est inédite. Et elle ouvre, je le crois, de nombreuses pistes de travail pour nos jeunes étudiants. Elle démontrera, j'en suis convaincu, la nécessité de préserver et de valoriser ce patrimoine commun sans le folkloriser ni le figer.

Et parce que l'image en dit parfois plus que les mots, je suis heureux que François-Louis Athénas ait accepté d'illustrer notre ouvrage de ses belles photographies.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre engagement dans ce projet de recherche et de communication. Je vous souhaite un excellent atelier de travail et j'attends avec impatience de lire le fruit de cette collaboration régionale exemplaire.